



## PROCÉDURES CONTRACTUELLES

# Contrat départemental du territoire de Grand Lac 2022-2028

1 DOCUMENT - Publié le 14 juin 2022

**BUREAU DE COMMUNALITE  
SEANCE DU 7 JUI 2022 A 18H00,  
Au siège de GRAND LAC**

Prénoms,	Noms	Rôle
ANJON PIERRE	BERNARD GUYOTTE	
BOUQUET PIERRE	MICHEL PLEQUIE	
JOUFFRAIS	FRANCOIS DUBOIS	
LABOLLE	Jean-NOEL J	Raport après le 1er
BOURDIER	Jean-NOEL J	débat
LA CHAPPELLE BURNOT DU CLAY	ERNEST GEBIE	
TORNIS	Christophe WIL	
GRANDET TAGLAVANONE	SIMONE FRANCOISE VERDIE	
GRANDET TAGLAVANONE	Philippe JOUJOUR	
SERVELLES	Jean-François BRASSARD	Raport après le vote de PV
LOUJON HENRI	Florent BOUTE	
BARON	Mathieu FROSTING	
CARON	ANDRÉ DURVILLET	
DEBISSE	OLIVIER TROUILLON	
SAROT GRENARD	ANNE MARIE LIZÉ	
SAROT DURET	Isabelle ALLARD	
BOUET PHILIPPE DE CURTILLÉ	Christophe LALANCAIN	
SERRAHEIN EN CHARENTAIS	BRUNO TOUJON PLAZAT	
BOISSARD	Jean-Christophe LÉVILLON	Raport après le 3 <sup>em</sup>
VIUVEAU LAC	MICHEL ASSIÉTON	débat
VILLARD	Yves BERGIER	

**Membres associés :**

Prénoms	Noms
CHERREUIL	René-Guy BARBER
MIENS	Jean-François BOUCQUET DU J 1

**Autres intervenants possibles :**

Noms	Fonctions
ANJON PIERRE	Directeur général des services
LAVIN L'AVANTUREUX	Directeur général adjoint des services
BERNARD GUYOTTE	Directeur de Pôle Aménagement
MICHEL PLEQUIE	Responsable du pilotage de la performance et des procédures contractuelles
FRANCOIS DUBOIS	Responsable du pilotage et des opérations
Philippe JOUJOUR	Assistant Directeur général et Directeur du Pilotage
Mathieu FROSTING	Raporteur public et des assemblées
Mathieu FROSTING	Levillonn

L'ordre du jour est inscrit sur convocation du 31 05 2022 à laquelle doit être joint un dossier de travail comportant entre 10 et 1000 de pages et 10 joints de documentation. Le agenda est adressé en PDF ou Office. La séance est ouverte vers 17 heures et 21 heures.

Thèmes abordés en séance :  
1. Le plan de financement pour les 5 ans (après avoir obtenu l'avis de Grand Lac, les 5 communes concernées envoient le dossier administratif de demande de Plan de Développement, 2022-2028).  
2. Le Plan de Développement (le dossier est communiqué par courrier électronique) ce qui se fera (dans un premier temps) en direct et en virtuel, il y aura un débat de 15 minutes (sans intervention). Le dossier administratif de demande pour être joint au dossier de financement "contractuel" signé par le maire de la commune.



**B\_2022-06-07\_DELIB11.PDF**

TÉLÉCHARGER | (PDF, 3,1 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.